

Disparition

Mort de Paul Barril, gendarme des basses œuvres des années Mitterrand

Laurent Léger, Maria Malagardis

Libération, 21 octobre 2026

De l'affaire des Irlandais de Vincennes à celle des écoutes de l'Elysée, l'ancien officier du GIGN était devenu un symbole des dérives du pouvoir dans les années 1980. Avant de se reconvertir dans la barbouzerie en Afrique et de se voir mis en cause dans le génocide au Rwanda. Il est mort ce mercredi à 80 ans.

Il se voulait l'homme des secrets, et c'est vrai qu'en côtoyant François Mitterrand à l'Elysée, mais aussi l'émir du Qatar, des dictateurs africains et même la présidence du Rwanda avant et pendant le génocide de 1994, il en récoltait à la pelle. L'ancien gendarme du GIGN (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale), la force d'intervention qu'il contribua à créer et dont il fut le chef adjoint, avait créé sa société de sécurité après avoir raccroché l'uniforme et l'avait baptisée, fort à propos, Secrets, comme Société d'études, de conception et de réalisation d'équipements technique et de sécurité.

Mais s'il imaginait que ses puissants employeurs le protégeraient pour les barbouzeries et autres opérations spéciales qui ont ponctué son parcours tortueux dans les coulisses de la République et les antichambres des potentats, Paul Barril s'est lourdement trompé. Il est mort ce 21 octobre à l'âge de 80 ans des suites de la maladie de Parkinson – il avait lui-même, dès 2014, confié à l'AFP en être atteint. Il restera dans les mémoires comme un homme de coups au service de rois et de présidents, n'ayant jamais réussi à se départir de l'image sulfureuse qui lui colle aux basques depuis la fameuse affaire des Irlandais de Vincennes.

«Cette affaire, c'est vingt ans d'emmerdes»

Mais avant cela, c'est un Paul Barril auréolé du prestige d'avoir participé avec le GIGN, en 1979, à la libération de 130 otages retenus par des islamistes dans une mosquée



Paul Barril, le 31 janvier 1986 à Bobigny (Seine-Saint-Denis). (Photo Agip/Bridgeman Images)

de La Mecque, en Arabie Saoudite, qui se fait connaître de l'opinion publique. L'homme enjolive ses faits d'armes, laissant croire qu'il s'est même converti à l'islam pour pouvoir agir dans les lieux saints – il n'en était rien. Ce capitaine, fils et petit-fils de gendarmes né le 13 avril 1946 à Vinay (Isère), sorti major de sa promotion à l'Ecole des officiers de la gendarmerie nationale, raconta beaucoup de craques pendant sa vie et refaisait l'histoire en permanence. Il laisse d'ailleurs quelque six livres, autobiographies ou récits d'opérations à sa gloire. Un avocat qui ferrailla contre lui lors de l'un des nombreux procès qu'il dut affronter s'exclama un jour : *«Le petit Paul, il n'y va pas avec le dos de la cuillère !»*

Et c'est vrai que, rapidement, le capitaine Paul Barril prit des libertés avec la loi. Chef provisoire du GIGN, il se retrouve au cœur

de la première affaire qui secoue le pouvoir mitterrandien, en 1983, celle dite des *«Irlandais de Vincennes»*. Alors que la présidence vient tout juste de créer une cellule spéciale à l'Elysée destinée à lutter contre le terrorisme, dirigée par celui qui est alors l'ami de Barril, Christian Prouteau, François Mitterrand va se retrouver aspiré dans ce scandale d'Etat : Barril est soupçonné d'avoir fabriqué un piège en déposant lors d'une perquisition des armes et des explosifs au domicile de ressortissants irlandais afin de pouvoir les arrêter, en majesté, comme de *«dangereux terroristes»*, ainsi que le claironna le communiqué de l'Elysée.

Mais il n'en était rien. La justice le mettra en examen au bout de dix-neuf ans, mais le dossier est finalement annulé pour vices de forme après deux décennies de procédure. *«Cette affaire, c'est vingt ans d'emmerdes mais juridiquement, c'est moi le grand vainqueur»*, avait-il conclu. En 1983, Barril se met en congé de la gendarmerie et rumine sa détestation du pouvoir socialiste.

Sécurité privée, Française

Alors que la justice enquête encore sur l'affaire des *«Irlandais»*, c'est un autre scandale d'Etat qui touche opportunément, et de plein fouet, François Mitterrand : celui dit des *«écoutes»* de la fameuse cellule antiterroriste de l'Elysée. L'incontrôlable capitaine se chargea de faire fuiter les zonzons illégaux branchés par les *«supers gendarmes»* sur une série de personnalités politiques, journalistes,

membres de l'entourage mitterrandien, pour protéger la vie privée du chef de l'Etat et sa seconde famille, puis pour surveiller à grande échelle. *Libération*, qui révèle le scandale, publie en effet, le 3 avril 1993, le contenu de 16 procès-verbaux secret-défense d'écoutes illégales, menées entre décembre 1985 et février 1986 à l'encontre du journaliste Edwy Plenel, alors reporter au *Monde*. Tremblement de terre rue du faubourg Saint-Honoré.

Indésirable à l'Elysée, le capitaine poursuit sa seconde carrière dans le privé au service de l'émir du Qatar, Khalifa al-Thani, dont il est chargé de la sécurité rapprochée – on croise alors parfois l'émir moustachu entouré de gros bras et d'un Barril trotinant derrière lui dans les boutiques des Champs-Élysées. Alors que le souverain de ce confetti richissime du golfe Persique est renversé par son fils, en 1995, Barril est chargé de monter un commando pour tenter de l'aider à récupérer le pouvoir. Mais Hamad, le fiston, gardera son fauteuil.

Entre deux passages au tribunal pour répondre de divers soupçons – d'un dossier de proxénétisme au profit de personnalités arabes à de multiples ventes d'armes –, aux côtés de son ami l'avocat Jacques Vergès, Barril déploie son influence et ses mauvais coups dans les bastions de la Françafrique. Proche de plusieurs chefs d'Etat, au Gabon, en Côte-d'Ivoire ou en Centrafrique, il se fait cher payer pour ses conseils sécuritaires ou antiterroristes.

Au Rwanda, son intervention prit une autre ampleur. C'est François de Grossouvre, conseiller de François Mitterrand tombé en disgrâce mais aussi mentor de Barril, qui

l'avait introduit dans l'entourage du président rwandais Juvénal Habyarimana à la fin des années 80, juste avant que ne s'enclenchent les campagnes de haine et de répression contre les Tutsis, qui vont conduire au génocide en 1994. Au pic des tensions dans le pays, l'attentat contre l'avion du président Habyarimana le soir du 6 avril 1994 sert de signal déclencheur au génocide orchestré dès le lendemain.

Le rôle de Barril dans l'attentat est un vieux serpent de mer judiciaire, qu'il a parfois lui-même alimenté. En juin 1994, il se présente à la télévision, exhibant une boîte noire censée être celle du Falcon 50 dans lequel Habyarimana a trouvé la mort. Sauf que la boîte noire de cet avion était en réalité... orange. Pendant des années, Barril va ainsi multiplier les opérations d'enfumage pour tenter de dédouaner les extrémistes de l'entourage d'Habyarimana dans la responsabilité de l'attentat. Hypothèse pourtant formulée dès septembre 1994 par les services secrets français.

Présence au Rwanda pendant le génocide

Il jouera un rôle dans l'instruction judiciaire du juge Jean-Louis Bruguière, premier magistrat chargé de l'enquête et submergé de faux témoins. Mais le juge Marc Trévidic reprend le dossier et met la main, en perquisition, sur des contrats entre Barril et le gouvernement génocidaire ou avec la veuve du président Habyarimana.

D'autres documents révèlent sa présence au Rwanda pendant le génocide, aux côtés des forces gouvernementales qui orchestrent les massacres, ce qu'il confirme, fanfaron, dans un documentaire réalisé par de jeunes étudiants... parmi lesquels un certain Raphaël Glucksmann. En 2013, une information judiciaire est ouverte, le visant pour «*complicité de génocide*», conclue par un non-lieu contre lequel les parties civiles avaient fait appel. Sa mort met un terme à ce processus judiciaire.

Barril emporte avec lui l'une des pages les

plus énigmatiques de la V^e République : celle de l'engagement possible de l'Etat français, ou de ses mercenaires, dans le génocide au Rwanda. Après avoir écrit qu'il se trouvait au moment de l'attentat «*sur une colline perdue d'Afrique centrale*», Barril affirmera plus tard qu'il se trouvait aux Etats-Unis pour le compte de la GMF. En 2016, lors d'une audition que *Libération* a pu consulter, la compagnie d'assurances affirmera n'avoir «*pas trouvé trace d'une telle mission*». Le dernier enfumage d'un capitaine franc-tireur.